



Avril 2009

En février 2009, **la production de crédits**¹ aux sociétés non financières continue de ralentir aussi bien en rythme annuel (8,0 %, après 9,1 % en janvier) qu'en rythme trimestriel annualisé (1,2 %, après 3,5 %).

- Cette réduction touche particulièrement les crédits de trésorerie (-15,3 %, après -7,7 % en rythme annuel) ainsi que les crédits à l'investissement (6,9 %, après 7,2 %),
- Tandis que les autres crédits progressent à un rythme inchangé (10,5 %, après 9,4 %).

En février, **le taux d'intérêt moyen des crédits nouveaux**² poursuit sa baisse sensible pour les sociétés non financières (4,38 %, après 4,58 % en janvier). Cette diminution est nette pour :

- Les crédits de PFIT³ inférieure ou égale à 1 an : le taux s'établit à 2,89 % (-24 points de base par rapport au mois de janvier) ;
- Les crédits de PFIT supérieure, avec un taux à 4,62 % (-27 pdb).

Cependant, concernant les découverts, le taux s'accroît de 4 point de base et atteint 4,85 %.

L'Observatoire du crédit soulignait⁴ qu'en février les encours de crédit octroyés par les établissements de crédit ayant signé une convention avec l'état s'élevaient à 1 491,1 milliards d'euros, soit une baisse de -0,4 % par rapport à janvier.

- Les encours des PME-TPE s'établissent à 216,4 milliards d'euros en février, soit une diminution de -0,2 % en un mois.
- Ceux des TPE, qui représentent 58,36 % des encours aux TPE-PME, (126,3 milliards d'euros s'abaissent également (+1,4 %) en février.
- Les PME indépendantes (21,58 % des encours TPE-PME, soit 46,7 milliards d'euros) voient aussi leurs encours se réduire (-0,9 %) en février.

Le rapport d'activité du **médiateur du crédit**⁵ montre que les PME semblent toujours avoir plus de difficultés à obtenir des crédits : 94% des entreprises en médiation sont des PME de moins de 50 salariés et le nombre de dossiers de médiation concernant des entreprises de 50 à 250 salariés progresse de 27% par rapport à février. Les entreprises du secteur des Services (31%), du Commerce (30%) et du BTP (21%) sont les plus nombreuses à saisir le Médiateur.



Avril 2009

Les clés de
l'économie
avec la CGPME

L'enquête trimestrielle, réalisée par la Banque de France ⁶ auprès des banques sur la distribution du crédit en janvier 2009. Elle montre que :

- Au 4^{ème} trimestre 2008,

La demande de crédit par les entreprises est toujours perçue en net repli. Ce ralentissement est même jugé nettement plus important de la part des PME que des grandes entreprises : le solde d'opinion correspondant chute de 53 points, s'établissant à -90 % au 4^{ème} trimestre contre -37 % au précédent. Cet amenuisement sensible est principalement attribué à la dégradation des perspectives économiques et, donc, au recul de l'investissement.

Parallèlement, les établissements bancaires indiquent que les critères d'octroi de crédits ont été resserrés, mais de manière moins marquée qu'au trimestre précédent. En effet, la part de celles qui mentionnent un durcissement sensible a reculé à moins de 5 % au lieu d'un tiers au 3^{ème} trimestre. Cependant, **pour le 2^{ème} trimestre consécutif, ce resserrement demeure plus fort pour les PME que pour les grandes entreprises.**

- Pour le 1^{er} trimestre 2009,

Les banques anticipent une demande de crédit toujours en baisse et prévoient de ne pas renforcer leurs critères, voire de les assouplir pour les grandes entreprises. **Toutefois, la tendance observée au 4^{ème} trimestre 2008, concernant le durcissement des critères d'octroi de crédit aux PME, devrait se poursuivre au 1^{er} trimestre 2009.**